



Sources du Lac d'Annecy

Pays de Faverges

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville  
BP 42 - 74210 FAVERGES

N° 44/16

Date de convocation 22 avril 2016

Conseillers en exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Extrait du registre des délibérations du : **BUREAU**Séance du **28 avril 2016 – 18 heures 00**Président : **Michel COUTIN**Secrétaire de séance : **Roland BLAMPEY**

Objet : **TOURISME – CANYONING – AMENAGEMENT DU  
CANYON DE MONTMIN**

### MEMBRES PRESENTS

Sylviane REY  
Roland BLAMPEY  
Hervé BOURNE

Marcel CATTANEO  
Gérard CHAMPANGE  
Michel COUTIN

Jacky GUENAN  
Marc LLEDO  
Michèle LUTZ

Philippe PRUD'HOMME  
Ulrich GAGNERON

### MEMBRES EXCUSES

Paul CARRIER

Nicolas BLANCHARD

## EXPOSE

Monsieur Ulrich GAGNERON, Vice-président en charge du tourisme, explique que par délibération N° 48/15 du 2 Juin 2015 les membres du Bureau se sont prononcés favorablement à la mise en œuvre par la Communauté de Communes du scénario de gestion proposé pour organiser la fréquentation du Canyon de Montmin.

Il rappelle les actions et aménagements réalisées pour la saison 2015, à savoir :

1. autorisation par des conventions de l'aménagement du sentier de sortie et le passage des canyonistes ;
2. création des sentiers d'accès et de sortie ;
3. nivellement et stabilisation du parking, mise en place pour la saison de blocs de séparation amovibles entre le parking et la route départementale;
4. relocalisation du vestiaire anciennement situé sur la place de l'école de Vesonne sur le nouveau site ;
5. installation et gestion de deux toilettes sèches amovibles par les services techniques de la Communauté de Communes.
6. mise en place de la signalétique en partenariat technique et financier entre le Comité départemental de pilotage du Canyoning en Haute Savoie (CDPC 74) et le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (PNRMB).

Il précise que les aménagements 2015 ont été réalisés pour évaluer la pertinence de la configuration de gestion au regard des objectifs poursuivis.

Une réunion de bilan de fin de saison s'est tenue le 12 Novembre 2015 en présence des différentes parties prenantes : Elus ( Vice-Président CCSLA, Maire de Montmin), partenaires :

CDPC 74 et référent professionnel, Direction départementale de la Cohésion Sociale, Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne, PNRMB.

L'ensemble des partenaires a validé la gestion mise en œuvre et souligné le gain qualitatif pour les pratiquants de bénéficier d'un point d'accueil unique et structuré autour de services (vestiaires – toilettes – signalétique)

Monsieur le Vice-président propose aux membres du Bureau de terminer et fiabiliser cette organisation par la mise en œuvre d'aménagements définitifs, à savoir :

- installation de toilettes sèches fixes,
- mise en place de barrières normalisées de séparation entre la route départementale et le parking pour en assurer la sécurité
- fixation de la signalétique (panneaux d'accueil d'entrée et de sortie du Canyon)

Le montant prévisionnel de ces investissements est évalué à **35 000 € HT**.

Monsieur le Vice-président demande aux membres du bureau d'autoriser Monsieur le Président à :

- engager les marchés à venir, en décider leur attribution et signer toutes les pièces y afférent
- engager les travaux des aménagements décrits (toilettes, barrières de sécurité et signalétique)

-0-0-0-0-0-0-0-

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré, autorisent Monsieur le Président à :

- engager les marchés à venir, en décider leur attribution et signer toutes les pièces y afférent
- engager les travaux des aménagements décrits (toilettes, barrières de sécurité et signalétique)

Résultat du vote :

Votants :	11	Abstention :	0	Exprimés :	11
Pour :	11	Contre :	0		

Délibération rendue exécutoire le 04 mai 2016

Affichage le 04 mai 2016

Destinataires :

- Préfecture DRCL (servi)

Copie(s) interne(s) :

- Environnement
- Animation économique
- Budget

FAVERGES, 04 mai 2016  
POUR COPIE CONFORME  
LE PRESIDENT,  
Michel COUTIN

